ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 73321

Texte de la question

M. Renaud Donnedieu de Vabres appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le projet de réforme du système dentaire, et plus particulièrement sur son financement. L'accès aux soins dentaires est de plus en plus réservé à la catégorie de population ayant des revenus suffisants pour s'offrir une assurance complémentaire performante. Le renoncement aux soins dentaires reste le plus important de toute la santé : deux tiers des soins dentaires restent à la charge des familles et plus de 25 % des Français doivent renoncer à des soins pour des raisons financières. Les chirurgiens-dentistes réclament une meilleure prise en charge des soins dentaires fondée sur une clarification du financement des soins. Le réinvestissement indispensable des caisses d'assurance maladie devra être de grande ampleur puisque à l'heure actuelle celles-ci ne participent plus qu'à hauteur d'un tiers aux dépenses dentaires. L'immobilisme du Gouvernement conduira inévitablement à transférer l'intégrité de la couverture maladie dentaire sur le secteur privé, ce qui n'est pas souhaitable ni pour la profession ni surtout pour les patients. Il lui demande donc quelles sont ses intentions et si elle entend remédier à l'inégalité devant les soins.

Données clés

Auteur : M. Renaud Donnedieu de Vabres
Circonscription : Indre-et-Loire (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73321
Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1037
Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)